



## MOTION

Le CESER souhaite alerter sur la situation préoccupante des exploitations agricoles du Grand Est ainsi que les entreprises du secteur tant agricole que forestier.

En effet, cette année 2024 sera à marquer du sceau de tous les fléaux.

Climatiques, avec une pluviométrie avoisinant le double de la moyenne décennale, pénalisant fortement les récoltes. Moissons, fourrages, miel, vendanges, bois, voire aussi pomme de terre par endroit, ont subi le double couperet.

Peu de volumes et qualité détériorée, ayant un effet terrible pour la trésorerie des exploitations du Grand Est, mais aussi par ricochet des entreprises en aval.

Cette moisson par exemple, la pire depuis 40 ans, voit ses volumes baisser de près de 50%.

De nombreux emplois sont menacés, dans les exploitants et les entreprises dans l'environnement agricoles.

Il est important de noter également que les conditions climatiques ont aussi fortement impactées les entrepreneurs forestiers.

La portance des sols n'a pas permis l'accès aux forêts, menaçant dans le même temps l'approvisionnement des scieries du Grand Est, conduisant à une baisse moyenne de 20% et jusqu'à 45% du chiffre d'affaire de l'ensemble des maillons de la filière.

Le contexte sanitaire, avec la crise liée à la fièvre catarrhale ovine, vient percuter le monde de l'élevage ovin et bovin, décimant les troupeaux.

La baisse du cheptel ovin pourrait atteindre 20% dans le Grand Est.

Le cheptel bovin est aussi fortement impacté, avec de nombreux avortements dans les troupeaux et une baisse non négligeable de la production laitière des troupeaux impactés.

Cette filière laitière qui subit en plus un véritable séisme avec la décision unilatérale de l'entreprise Lactalis de se séparer de 10% de sa collecte, soit 450 millions de litres de lait au niveau national mais avec une forte concentration des arrêts de collecte dans le Grand Est, dans des zones où l'élevage est souvent la dernière activité encore en place. Rappelons ici que

l'élevage permet de garder des prairies, d'ouvrir les paysages, et fixer de l'économie sur nos territoires.

Rappelons aussi qu'une entreprise leader française et mondiale se doit d'avoir un comportement de leader, de moteur pour la filière laitière.

Comme si ces fléaux ne suffisaient pas, la signature de l'accord commercial Mercosur revient sur le devant de la scène, et s'il était signé en l'état, rentrerait en concurrence, déloyale qui plus est, avec bon nombre de nos productions du Grand Est. En effet, le Mercosur, c'est 100 000 t de viande et hormonées en plus, 180 000 t de poulets javalisés, 3,7 millions de tonnes de maïs OGM, des millions de litres de biocarburants issus de la déforestation de l'Amérique du Sud qui rentreront en Europe.

Quel avenir donc pour nos producteurs de viande, de volailles, de maïs, de betteraves, pour notre bioéconomie du Grand Est, marqueur fort de la politique régionale ?

Quel message envoyé quand on parle de montée en gamme de notre agriculture ?

Il est inimaginable de laisser encore une fois des importations, ne respectant pas nos standards de production, sociaux, sanitaires et environnementaux.

L'agriculture, mais aussi les assiettes de nos concitoyens, leur santé, ne doivent pas être sacrifiées pour des échanges aussi néfastes d'un point de vue environnemental qu'économique pour notre région, et notre pays.

Pour tous ces fléaux précédemment évoqués, le CESER demande au Conseil régional et à l'Etat en région d'être d'autant plus attentif à la situation agricole et agro-alimentaire du Grand Est.

**Adoptée par le Conseil économique, social et environnemental régional Grand Est  
à l'unanimité des suffrages exprimés avec 13 abstentions  
lors de sa plénière du 7 novembre 2024.**